

AVIS DE COURSE « RÈGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »

# Régates des BRAVADES

19 Mai 2019

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régate
- le présent avis de course,
- la fiche course, et ses annexes
- les règlements fédéraux

## 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION-PLACE DE PORT

2.1 La régata est ouverte aux bateaux de la classe HN OSIRIS et IRC.

2.2 L'inscription se fera uniquement par internet : [www.nvi-ins.fr/INS\\_REGATE?Club=SNST](http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE?Club=SNST)

2.3 La liste d'équipage devra être complétée dans le bulletin d'inscription en ligne avec le numéro de la licence FFvoile 2019 mention « compétition » pour chaque concurrent à bord.

Le licencié avec une licence FFvoile 2019 « Adhésion » devra présenter un certificat médical valide selon les prescriptions de la FFV. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale pour la durée de la compétition.

Les licences temporaires sont acceptées. Une copie du document accompagnée du certificat médical valide devra être présenté et/ou mis en pièce jointe de l'inscription.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFvoile doivent présenter :

- un justificatif d'assurance en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de la voile en compétition de moins de un an.

2.4 La liste des bateaux, par groupes, ainsi que les flammes de course requises, seront affichées à la SNST une heure avant la mise à disposition.

2.5 Les places de port seront offertes aux bateaux du samedi 18 au Dimanche 19 mai 2019 à 12h.

## 3. FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER

Sans objet.

## 4. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE

Samedi 18 Mai :	9h00 18h00	Confirmation des inscriptions et remise des documents
Dimanche 19 Mai :	10h50	Briefing obligatoire par VHF 77 sur l'eau
	11h	Premier signal d'avertissement : parcours côtiers (cahier des parcours ind.H) ou course à durée fixe
	18h00	Remise des Prix à la Société Nautique de Saint-Tropez

Les bateaux qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée avant 17h30 seront classés DNF.

## 5. FICHE COURSE-DOCUMENTS DE COURSE

Fiche course, le cahier des parcours ind. H et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

Les documents de course pourront être mis en ligne sur le site [www.societe-nautique-saint-tropez.fr/snst/](http://www.societe-nautique-saint-tropez.fr/snst/)

## 6. CLASSEMENT

Plusieurs courses pourront être courues.

6.1 Le système de classement utilisé sera le classement en temps sur temps.

6.2 Ex-aequo: nombre de meilleurs places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Toutes les courses compteront pour le classement final.

## 7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 8. PHOTOGRAPHIES & DROITS DE TELEVISION

Les concurrents autorisent la Société Nautique de Saint-Tropez et l'ensemble des partenaires d'utiliser sans aucune restriction leur nom, leur image pour tout texte, photographie, vidéo aussi bien d'eux même que du bateau qu'ils utilisent. Le nom, la biographie des équipiers pourront être utilisés ou reproduits à cet effet.

